



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 35-8075-0  | <b>Numéro de la version :</b>         | 4.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/06/26 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2021/09/15 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Liquide technique 73DE NovecMC 3MMC

#### Numéros d'identification de produit

|                |                |                |                |                |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 80-0014-4503-2 | 98-0212-4901-0 | 98-0212-4902-8 | 98-0212-4903-6 | 98-0212-4909-3 |
| 98-0212-4921-8 | HB-0045-2542-2 | HB-0047-4590-5 | HB-0047-6692-7 | JF-1000-5128-9 |
| UU-0125-6038-7 |                |                |                |                |

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Uniquement pour l'usage professionnel. Veuillez lire les limitations sur l'utilisation pour des informations supplémentaires concernant l'intention de l'usage y compris les applications comme dispositif médical.

##### Restrictions d'utilisation

Les fluides techniques Novec(MC) 3M(MC) sont utilisés dans divers types d'applications, y compris, mais sans s'y limiter, pour le nettoyage de précision de dispositifs médicaux. Il agit également comme solvant pour dissoudre les dépôts de lubrifiant sur les appareils médicaux. Si ce produit est utilisé sur un dispositif fini à implanter dans le corps humain, s'assurer qu'il ne reste aucun résidu de solvant Novec sur les pièces. Il est fortement recommandé d'indiquer le protocole et les résultats des tests utilisés lors de l'enregistrement auprès de la FDA. Jamais en connaissance de cause, la Division des marchés et des matériaux électroniques de 3M ne fournira des échantillons de ses produits, n'en fera la promotion et ne les vendra pour qu'ils soient intégrés à des utilisations et à des produits médicaux et pharmaceutiques à partir desquels ils seront implantés temporairement ou définitivement dans des humains ou des animaux. Il incombe au client d'évaluer le produit de la 3M(MC) Electronics Materials Solutions Division (EMSD) déterminer s'il convient à l'utilisation et à la méthode d'application prévues. Les conditions d'évaluation, de sélection et d'utilisation d'un produit 3M peuvent varier considérablement et influencer sur l'utilisation et la méthode d'application prévue de celui-ci. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces conditions et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'utilisation et à la méthode d'application prévues et s'il est conforme aux lois, à la réglementation, aux normes et aux lignes directrices locales applicables.

#### 1.3 Détails du fournisseur

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Compagnie:</b>  | Compagnie 3M Canada  |
| <b>Division:</b>   | Division des solutions des matériaux électroniques                 |
| <b>Adresse :</b>   | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| <b>Téléphone :</b> | (800) 364-3577   |
| <b>Site Web :</b>  | www.3M.ca  |

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :  
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.  
Dangers Physiques Non Classifiés Ailleurs - Catégorie 1

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Danger

#### Symboles :

Point d'exclamation |

#### Pictogrammes



#### Mentions de danger

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable ou explosif.  
Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Mises en garde

#### Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

#### Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

#### Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

#### Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient   | Numéro CAS  | % par poids                   | Nom Commun   |
|--|-------------|-------------------------------|--|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)   | 156-60-5    | 80 - 100 Secret Fabrication * | trans-Dichloroéthylène   |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | 132182-92-4 | 10 - 30                       | Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane |

\*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité. Le matériau n'affiche pas de point d'éclair en vase clos mais peut former un mélange air / vapeur inflammable / explosif.

#### Les sous-produits nocifs de décomposition

##### Substance

Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone  
Chlorure d'hydrogène  
Fluorure d'hydrogène

##### Condition

Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion  
Durant la combustion

### 5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Lorsque les conditions de lutte contre l'incendie sont graves et que l'on envisage la décomposition complète du produit, porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par

pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### **6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éliminez toutes les sources potentielles d'inflammation lors du nettoyage en cas de déversement. Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## **SECTION 7 : Manipulation et entreposage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Le contenu peut être sous pression : ouvrir avec précaution. Éviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Entreposer les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des aliments et des produits du tabac. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Ne pas fumer: Fumer en utilisant ce produit peut entraîner la contamination du tabac et/ou de la fumée et de conduire à la formation de produits de décomposition dangereux. Tenir éloigné des étincelles, des flammes et de la chaleur extrême.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à des températures ne dépassant pas 100°F (38°C). Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

## **SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient   | Numéro CAS  | Agence              | Type de limite           | Mentions additionnelles |
|--|-------------|---------------------|--------------------------|-------------------------|
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | 132182-92-4 | Fabricant déterminé | VLEP (8 heures): 100 ppm |                         |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)   | 156-60-5    | ACGIH               | MPT: 200ppm              |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

**8.2. Contrôles d'exposition****8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en-dessous de la concentration inférieure explosive.

**8.2.2. équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

**Protection de la peau/des mains**

Des gants de protection contre les produits chimiques ne sont pas requis dans des conditions normales d'utilisation.

Cependant, lorsque le produit est soumis à une chaleur extrême, du HF peut se former. Dans ces cas, des gants et un tablier en néoprène sont recommandés.

**Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Pour les situations où le matériau pourrait être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utiliser un respirateur à pression positive.

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Les cartouches de vapeur organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|   |  |
|---|--|
| État physique                             | Liquide  |
| Aspect physique spécifique:               | Liquide  |
| couleur                                   | Incolore   |
| Odeur                                     | Solvant légère   |
| Valeur de seuil d'odeur                   | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| pH  | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Point de fusion/Point de congélation      | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Point d'ébullition                        | 47,6 °C  |
| Point d'éclair :                          | Pas de point d'éclair [ <i>Détails</i> :Mis à l'essai conformément à la méthode D-3278-96 e-1 de l'ASTM (aussi, ininflammable en dessous de 250 °C conformément à la norme KS M ISO 2592)]         |
| Vitesse d'évaporation :                   | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Inflammabilité                            | Ne s'applique pas  |
| Limites d'explosivité (LIE)               | 7,5 % volume [ <i>Détails</i> :Mis à l'essai conforme à la méthode E681-15 de l'ASTM (conformément à l'annexe A1, méthode d'essai avec récipient fermé pour les matériaux difficiles à enflammer)] |
| Limites d'explosivité (LSI)               | 15 % volume [ <i>Détails</i> :Mis à l'essai conforme à la méthode E681-15 de l'ASTM (conformément à l'annexe A1, méthode d'essai avec récipient fermé pour les matériaux difficiles à enflammer)]  |
| pression de vapeur                        | 35 063,7 Pa [@ 20 °C ]   |
| Densité de vapeur relative                | 5,2  |
| Densité                                   | 1,2808 g/ml  |
| Densité relative                          | 1,2808 [ <i>Ref Std</i> :Eau=1]  |
| Hydrosolubilité                           | < 10 ppm   |
| Solubilité (non-eau)                      | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Température d'inflammation spontanée      | 427 °C   |
| Température de décomposition              | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Viscosité Cinématique                     | 0,3 mm <sup>2</sup> /sec   |
| Composés Organiques Volatils              | 1 281 g/l [ <i>Détails</i> :40 CFR 51.100(s)]  |
| Pourcentage de matières volatiles         | 100 %  |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 1 090 g/l [ <i>Détails</i> :40 CFR 51.100(s)]  |
| Masse moléculaire                         | <i>Ne s'applique pas</i>   |

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

**SECTION 10 : Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

#### 10.5 matériaux incompatibles

Bases fortes

Agents oxydants forts.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u>                | <u>Condition</u>                                    |
|---------------------------------|---|
| Monoxyde de carbone             | Température élevée - conditions de chaleur extrêmes |
| Bioxyde de carbone              | Température élevée - conditions de chaleur extrêmes |
| Chlorure d'hydrogène            | Température élevée - conditions de chaleur extrêmes |
| Fluorure d'hydrogène            | Température élevée - conditions de chaleur extrêmes |
| Perfluoroisobutylène (PFIB)     | Température élevée - conditions de chaleur extrêmes |
| Vapeur toxique, gaz, particule. | Température élevée - conditions de chaleur extrêmes |

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

Exposé à une chaleur extrême, par suite d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, le produit peut générer des produits de décomposition toxiques, dont le fluorure d'hydrogène et le perfluoroisobutylène.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

##### Inhalation :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

##### Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

##### En cas de contact avec les yeux :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

##### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées,

vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:**

**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

| Nom   | Voie                           | Espèces | Valeur  |
|---|--------------------------------|---------|---|
| Produit général   | Ingestion                      |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général   | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat     | LC50 > 22,1 mg/l                                    |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)  | Dermale                        | Lapin   | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)  | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat     | LC50 95,6 mg/l                                      |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)  | Ingestion                      | Rat     | LD50 7 902 mg/kg                                    |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Dermale                        | Rat     | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat     | LC50 > 430 mg/l                                     |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Ingestion                      | Rat     | LD50 > 2 000 mg/kg                                  |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom   | Espèces | Valeur                          |
|---|---------|---------------------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)  | Lapin   | Irritation minimale.            |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Lapin   | Aucune irritation significative |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom   | Espèces | Valeur                          |
|---|---------|---------------------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)  | Lapin   | Irritant modéré                 |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Lapin   | Aucune irritation significative |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom   | Espèces | Valeur        |
|---|---------|---------------|
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Mouris  | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom   | Voie     | Valeur             |
|---|----------|--------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)  | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)  | In vivo  | N'est pas mutagène |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | In vivo  | N'est pas mutagène |

**Cancérogénicité :**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom  | Voie       | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                      | Durée d'exposition               |
|--|------------|---|---------|--|----------------------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-)   | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 24 mg/l  | pendant l'organogénèse           |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Inhalation | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 281 mg/l | Avant l'accouplement - Lactation |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Inhalation | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 281 mg/l | 28 jours                         |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy- trifluorométhyl-4 pentane | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 281 mg/l | Avant l'accouplement - Lactation |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom                            | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition         |
|--------------------------------|------------|---------------------------------------|---|---------|--|----------------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Inhalation | dépression du système nerveux central | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |         | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                            |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Rat     | LOAEL 4 500 mg/kg                              | ne s'applique pas          |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom                            | Voie       | Organe(s) cible(s)  | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition |
|--------------------------------|------------|---|---------------|---------|---|--------------------|
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Inhalation | Système endocrinien   foie   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 16 mg/l         | 90 jours           |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie   | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day | 14 semaines        |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion  | sang   foie   | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day   | 14 semaines        |
| Dichloro-1,2 éthylène (trans-) | Ingestion  | cœur   système immunitaire   système respiratoire                               | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day | 14 semaines        |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3,   | Inhalation | Système   | Non classifié | Rat     | Niveau sans                                     | 28 jours           |

|   |            |   |   |     |   |          |
|---|------------|---|---|-----|---|----------|
| 4, 5, 5, 5 méthoxy-trifluorométhyl-4 pentane                              |            | endocrinien   foie   cœur   système vasculaire   système immunitaire   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie                      |   |     | effet nocif observé 281 mg/l                    |          |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy-trifluorométhyl-4 pentane | Inhalation | système respiratoire  | Non classifié   | Rat | Niveau sans effet nocif observé 143 mg/l        | 5 jours  |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy-trifluorométhyl-4 pentane | Ingestion  | foie   rénale et / ou de la vessie  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day   | 28 jours |
| Décafluoro-1, 1, 1, 2, 2, 3, 4, 5, 5, 5 méthoxy-trifluorométhyl-4 pentane | Ingestion  | Système endocrinien   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   cœur   système immunitaire   Système nerveux | Non classifié   | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 28 jours |

### Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

## 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

### Classement des risques par le HMIS

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 35-8075-0  | <b>Numéro de la version :</b>         | 4.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/06/26 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2021/09/15 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)